



1/4 FINALE

DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

CROSS

25 JANVIER 2026
DOMAINE DE COMTEVILLE
DREUX

EN SAVOIR PLUS

CENTREVALDELOIRE-ATHLETISME.COM

ATHLÉTISME

Crédit Mutuel



Mot du Maire de Dreux

Merci l'EDAC !

L'Étoile Dreux Athlétic Club brille depuis toujours par ses résultats sportifs sur les pistes et dans les salles au niveau national comme international, preuve de la compétence de ses encadrants. Mais l'EDAC se distingue avant tout par son implication remarquable dans les actions d'éducation et de solidarité organisées sur Dreux et Vernouillet, à l'image des Foulées Roses qui réunissent plus de 2.000 personnes.

L'engagement de ses 100 bénévoles et athlètes est un exemple pour tous ceux qui aiment leurs villes et veulent porter haut leurs valeurs humaines au travers du plus prestigieux des sports.

L'EDAC le démontre une fois encore en accueillant, cette année, le championnat régional de cross au Domaine de Comteville. Un site naturel emblématique que la Ville de Dreux vient de rouvrir aux habitants ; ce championnat régional est un beau terrain de jeu pour les athlètes mais aussi une belle opportunité de le faire découvrir ou redécouvrir à toutes et tous.

Pierre-Frédéric BILLET

Maire de Dreux

Conseiller régional



Mot du Président du Comité d'Eure-et-Loir d'Athlétisme

Chères athlètes, chers entraîneurs, chers passionnés,

Bienvenue à Dreux pour ces Régionaux de cross, un rendez-vous où l'athlétisme retrouve toute sa force, son énergie et son authenticité. Aujourd'hui, le terrain est votre meilleur juge : il récompense le courage, la détermination et l'envie d'aller au bout de soi-même.

Le cross-country est une école d'endurance et de caractère. C'est ici, dans la boue, le vent, les relances et les appuis incertains, que se forment les champions et que se révèlent les vrais compétiteurs. Je tiens à saluer l'engagement de chaque athlète présent, des jeunes qui découvrent l'effort aux séniors qui en maîtrisent toutes les nuances.

Bravo également à l'EDAC pour cette organisation solide, et un immense merci aux bénévoles et officiels sans qui cette journée ne pourrait exister.

Que vous visiez la qualification, le podium ou simplement le plaisir de tout donner, je vous souhaite une course intense, engagée et pleine d'émotions.

À toutes et à tous, bonne compétition... et que le meilleur gagne !

Vincent CHEVRON

Président du CD Athlétisme 28



Mot du Président de l'Étoile Dreux Athletic Club

En tant que président, je tiens à exprimer toute ma fierté et ma gratitude à l'idée d'accueillir les Championnats Régionaux de cross 2026 à Dreux.

Pour nous, à l'EDAC, c'est un véritable honneur et un privilège de pouvoir organiser un événement d'une telle envergure au cœur du Domaine de Comteville.

Nous sommes pleinement mobilisés et prêts à offrir une magnifique fête du sport, dans un cadre qui valorise l'inventivité et la nouveauté de notre parcours. Nous avons à cœur de permettre aux meilleurs athlètes régionaux de se rencontrer dans les meilleures conditions, et de faire de cette journée un moment fort pour notre club, pour notre ville et pour tous les passionnés d'athlétisme.

J'espère sincèrement que ce rendez-vous sera une grande réussite, rassemblant un maximum de personnes pour partager ensemble une journée exceptionnelle.

Ismaël SADFI

Président de l'EDAC



Mot du Président de la Ligue Centre-Val de Loire d'Athlétisme

Après Bourges en 2025, nous continuons notre tour de la Ligue Centre-Val de Loire et nous voici à DREUX, au Domaine de Comteville, qui nous accueille en ce mois de janvier pour les ¼ de finale des Championnats de France de cross-country 2026. Pour cette édition, c'est l'Etoile Dreux Athlétic Club qui sera aux manettes, avec le concours du Comité d'Eure-et-Loir, sur un parcours que nous avons hâte de découvrir.

Ce sont plus de 1.000 athlètes régionaux qui vont se retrouver dans le nord de la Ligue pour cette avant-dernière étape avant les Championnats de France qui se dérouleront début mars chez nos amis Bretons à CARHAIX. Auparavant, ils devront obtenir leur qualification, trois semaines plus tard lors de la ½ finale qui aura lieu chez nos voisins des Pays de la Loire à PONTCHÂTEAU. Il en sera de même pour nos U16 qui constitueront l'Équipe de Ligue pour la Coupe de France de cross-country.

Nul doute que les titres régionaux seront chèrement disputés dans toutes les catégories, comme chaque année et que nous aurons l'occasion de voir nos internationaux de la Ligue, sélectionnés en équipe de France de cross, se mettre en évidence.

Je suis certain que tout sera mis en œuvre par accueillir athlètes, dirigeants, entraîneurs et spectateurs dans les meilleures conditions et réussir, ensemble, ce bel événement de notre athlétisme régional.

Au plaisir de vous y retrouver.

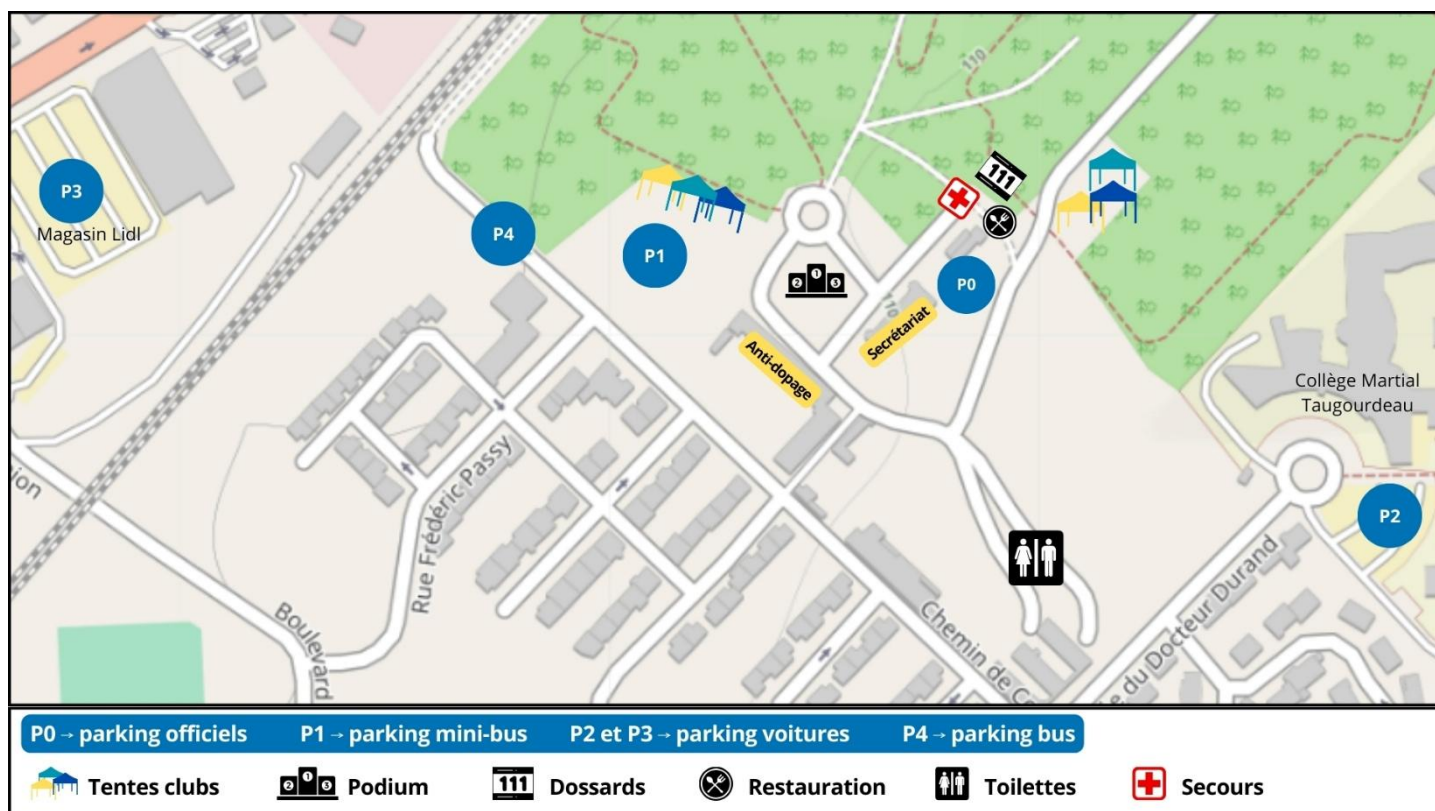
Dominique PLÉE

Président de la Ligue CVL d'Athlétisme

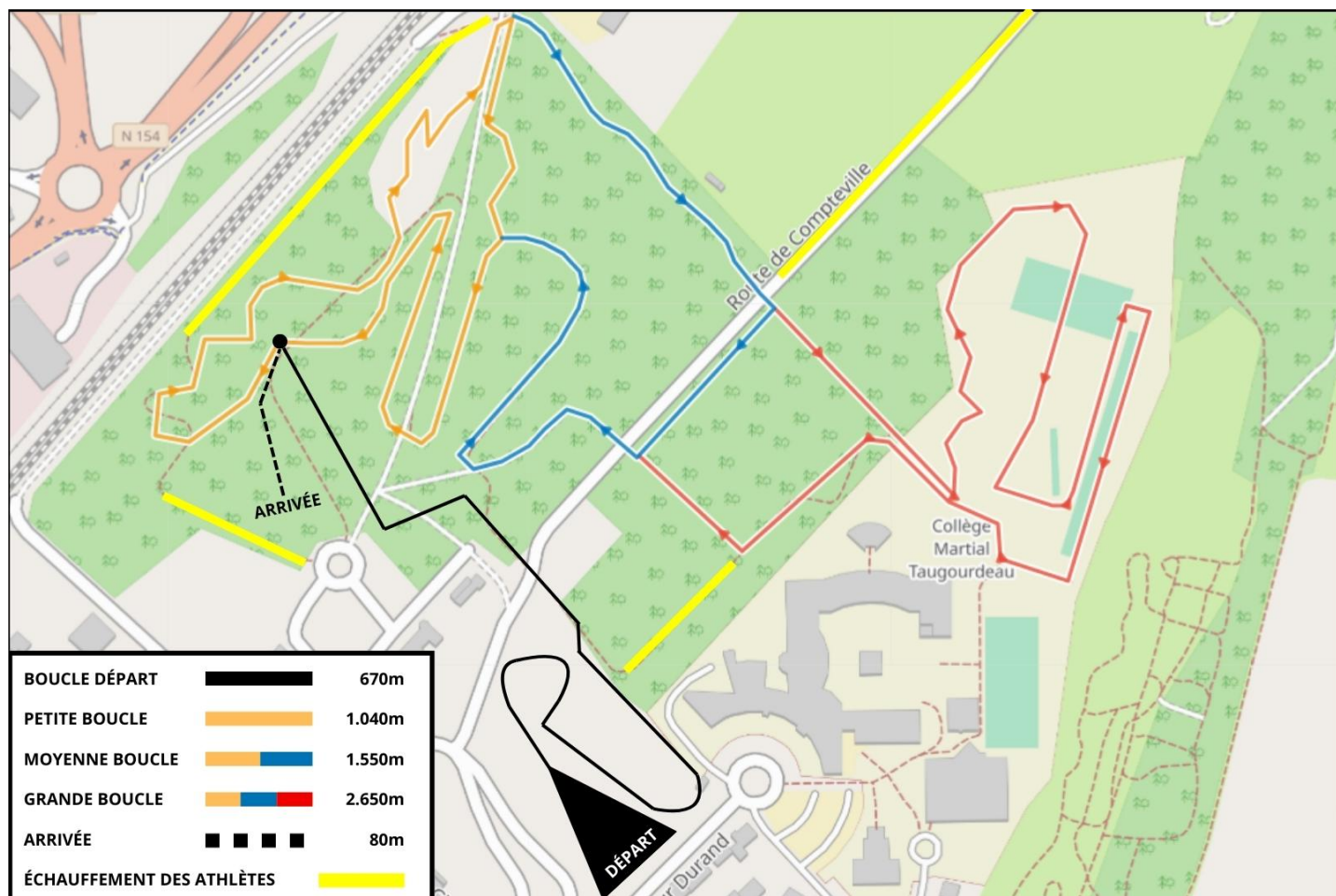


Plan du site

Adresse : Domaine de Comteville, Chemin de Comteville, 28 100 DREUX



Parcours et programme



	HORAIRES APPEL	HORAIRES COURSES	CATÉGORIES	DISTANCES	BOUCLES
1	10h10	10h15	CCF	3.850m	Départ + 2 MOYENNES + Arrivée
2	10h35	10h40	CCM	3.850m	Départ + 2 MOYENNES + Arrivée
3	10h55	11h00	U14 F	2.830m	Départ + 2 PETITES + Arrivée
4	11h15	11h20	U14 M	2.830m	Départ + 2 PETITES + Arrivée
5	11h35	11h40	MASTER M	8.640m	Départ + 1 PETITE + 1 MOYENNE + 2 GRANDES + Arrivée
6	12h25	12h30	U16 F	3.340m	Départ + 1 PETITE + 1 MOYENNE + Arrivée
7	12h50	12h55	U16 M	3.850m	Départ + 2 MOYENNES + Arrivée
8	13h10	13h15	U18 F	3.850m	Départ + 2 MOYENNES + Arrivée
9	13h35	13h40	U18 M + U20 F	4.890m	Départ + 1 PETITE + 2 MOYENNES + Arrivée
10	14h05	14h10	U20 M	5.990m	Départ + 1 PETITE + 1 MOYENNE + 1 GRANDE + Arrivée
11	14h35	14h40	CLF	7.090m	Départ + 1 PETITE + 2 GRANDES + Arrivée
12	15h20	15h25	CLM	8.640m	Départ + 1 PETITE + 1 MOYENNE + 2 GRANDES + Arrivée
DÉPART 670m ARRIVÉE 80m			PETITE : 1.040m	MOYENNE : 1.550m	GRANDE : 2.650m

Informations pratiques

- Engagements : Les engagements du ¼ de finale des Championnats de France de cross-country sont à réaliser dans la rubrique « [engagements](#) » sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire.
Date limite d'engagement : **jeudi 22 janvier 2026 à 09h00**
- Dossards : Ils seront distribués dans le petit chalet à côté de la buvette. Une enveloppe par club contenant tous les dossards sera remise à un seul responsable de club. Prévoir obligatoirement 4 épingles.
- Résultats : Les résultats seront affichés près du château et disponibles en ligne sur direct.athle.fr.

Règlementation

Titres décernés :

- U14 (benjamins) : individuels et par équipes F et H
- U16 (minimes) : individuels et par équipes F et H
- U18 (cadets) : individuels et par équipes F et H
- U20 (juniors) : individuels et par équipes F et H
- Cross court : individuels et par équipes F et H
- Cross court : individuels U23 (espoirs)
- Elite : individuels et par équipes F et H
- Elite : individuels U23 (espoirs) F et H
- Elite : individuels M0 (35/40 ans) F et H
- Elite F : individuels M1 et + (plus de 40 ans)
- Masters H : individuels et par équipes

Médailles pour tous les podiums individuels.

Médailles pour les podiums par équipes U14 et U16.

Coupe pour la première équipe à partir des U18.

Règlements Techniques des épreuves :

La règlementation appliquée sera celle figurant dans le livret des règlements « Running 2026 » pour les Championnats de France de cross-country.

Quelques rappels et précisions :

- Les athlètes masculins M0 doivent obligatoirement courir dans la course Élite, la course Masters étant réservée aux athlètes M1 et plus. Les athlètes M1 et plus peuvent courir dans la course Élite pour compléter une équipe, mais dans ces conditions, pas de qualification individuelle possible pour les 1/2 de finale des championnats de France.

- Les athlètes U23 (espoirs) des cross-courts et des courses Élite devront obligatoirement être identifiés par une lettre E dans le dos. Les M0 devront portés l'indication M0 dans le dos sur les courses Élite. Les Masters M1 et plus féminines devront portés une lettre M dans le dos sur la course Élite. Les étrangers seront également identifiés par un dossard complémentaire dans le dos. Le non-respect de cette obligation d'identification entraînera la disqualification de l'athlète.

- Les dossards réutilisables seront récupérés par une équipe dédiée à l'arrivée des courses. Ne pas les arracher mais défaire simplement les épingles. Les dossards non distribués par les clubs devront être rapportés au secrétariat le plus tôt possible. Les dossards des athlètes qui abandonnent devront être remis aux juges arbitres présents sur le parcours mais pas sur la ligne d'arrivée. **Tout dossard non récupéré sera facturé 10€ au club.**

- Les résultats seront en ligne sur direct.athle.fr et affichés sur place. Les réclamations devront être faites auprès des juges arbitres aux arrivées.

Règlement du ¼ de finale des Championnats de France de cross-country 2025/2026 :

Article 1 : L'Etoile Dreux Athlétic Club (EDAC) organise avec le concours de la municipalité, du Comité Départemental d'Athlétisme d'Eure-et-Loir, de la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme et de ses partenaires, le ¼ de finale des Championnats de France de cross-country, qui se déroulera à Dreux sur le Domaine de Comteville le 25 janvier 2026 à partir de 10h.

Article 2 : Ces championnats se dérouleront selon les règlements FFA en vigueur. Ils sont ouverts à tous les athlètes licenciés FFA. Pour les scolaires UNSS et UGSEL, il faut présenter un questionnaire de santé (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>) ou un certificat médical de moins de 1an.

Article 3 : Le port du maillot du club est obligatoire.

Article 4 : Les dossards seront à retirer par un responsable club au petit chalet face à la buvette. Tous les dossards seront donnés en même temps au responsable club, pas de retrait individuel. Le dossard devra être porté clairement sur le maillot de façon à ne pas cacher le numéro, ni le logo du partenaire. Les dossards seront récupérés à l'arrivée.

Article 5 : Les athlètes, effectuant leur échauffement, veilleront à ne pas perturber l'épreuve en cours et éviteront d'emprunter le parcours dévolu à la compétition. Utiliser les allées réservées pour l'échauffement.

Article 6 : L'appel des coureurs se fera 5 minutes avant le départ de chaque course.

Article 7 : Tout participant renonce à se prévaloir du droit à l'image pendant, durant ou après l'épreuve. Il renonce à tous recours à l'encontre des organisateurs et de leurs partenaires.

Article 8 : Tout comportement jugé antisportif entraînera la disqualification de l'athlète.

Article 9 : Il est formellement interdit d'utiliser les installations en place dans le domaine (acrobranche, yourte, matériel divers, etc.).

Article 10 : Tout accident ou dégradation durant la compétition sera à la charge du club responsable de l'accident ou de la dégradation.

Article 11 : Toutes les personnes présentes sur le site doivent se soumettre au règlement sanitaire en vigueur au moment de la compétition.

Qualifications pour la ½ finale des Championnats de France :

Qualifiés individuels Hommes et Femmes :

- Pour les U16, U18, U20 et les cross courts : 90% des arrivants
- Pour les cross longs et la course Masters M : 75% des arrivants

Equipes qualifiées Hommes et Femmes :

- Pour les U16, U18, U20 : 100% des équipes classées.



- Pour les autres catégories : quota ci-dessous.

	Centre-Val de Loire	Pays de la Loire
MASTERS HOMMES	11	21
ÉLITES HOMMES	12	23
CROSS-COURT HOMMES	11	22
ÉLITES FEMMES	12	18
CROSS COURT FEMMES	11	17

***Possibilité de qualification d'équipes 2 (hors quota) si elles sont classées avant la dernière équipe 1 qualifiée.

Parution des qualifiés et confirmations :

Les listes des athlètes qualifiés (individuels et équipes) pour la demi-finale des Championnats de France de cross-country seront affichées dès la fin des courses des quarts de finale des championnats de France de cross-country de chaque Ligue (P-L et CEN). Les réclamations éventuelles devront être effectuées auprès du secrétariat 30 minutes au plus tard après l'affichage. Passé ce délai, aucune réclamation se sera prise en compte.

La liste des athlètes qualifiables sera en ligne à partir du mardi 3 février 2026 à 14h00 sur le site de la Ligue des Pays de la Loire. Les clubs auront jusqu'au dimanche 8 février 2026 à 23h59 pour confirmer la participation des athlètes individuels et modifier la composition des équipes qualifiées. Pour les équipes 2 qualifiées, la composition est à transmettre par mail à running-ligue@lapl.fr. Passée la date, les modifications ne pourront plus être effectuées que sur place, comme le prévoit le règlement des compétitions.

La liste définitive des athlètes qualifiés U16 à Masters sera en ligne à partir du mercredi 11 février 2026 à 17h00 sur le site de la Ligue des Pays de la Loire.

Qualifications exceptionnelles (QE) :

Les demandes de QE devront être remplies sur le [formulaire en ligne](#) de chaque ligue **avant le dimanche 8 février 2026 à 23h59**.

Une demande distincte est à effectuer pour chaque athlète. Aucune demande ne sera prise en compte sans justificatif. Les demandes de QE acceptées apparaitront sur la liste des qualifiés.

Un peu d'histoire sur Le Château de Comteville



Le nom de Comteville remonte au 12^{ème} siècle. « Comtevilla » abrégé de « Comitis Villa » indique son appartenance aux Comtes de Dreux. Le château surplombant la ville assurait la base militaire des comtes Robert. Le château de la Robertière en bordure de forêt leur servait de relais de chasse, la maison romane rue de Sénarmont était peut-être leur maison de ville et le château de Comteville, leur maison de plaisance entourée de bois et de vignes. Par la suite, le domaine de Comteville sortit de l'apanage des comtes de Dreux et passa entre plusieurs mains.

En 1759, la Généralité de Paris élection de Dreux en faisait la description suivante : *« Comteville, terre et beau château sur le chemin de Paris à Dreux, très près de cette ville. M. le Baron de Beauvais à qui elle appartient y a joint celle du Luat Clairet et le tout a été érigé en baronnie en 1750 ».*

Le principal propriétaire de Comteville fut le Comte Charles Henry de Surgères qui en hérita de son père en 1771. Colonel du régiment de Bourgogne infanterie, il était Baron de Comteville mais aussi de Mézières, Marsauceux, Ecluzelles et autres lieux. Le Comte de Surgères fit détruire, en 1771, le château de Mézières pour utiliser les matériaux à la transformation du château de Comteville, encore en partie féodal. À la Révolution, le comte de Surgères s'expatria. Ses biens furent mis sous séquestre comme « biens nationaux ».



En 1793, un bataillon de Chasseurs Francs occupa Comteville. Les soldats saccagèrent le château. Par la suite, le château fut cédé à une association de spéculateurs que l'on désignait sous le nom de « bande noire ». Cette dernière détruisit en partie les bâtiments pour en revendre les matériaux.

Nicolas Claye, poète drouais, a pleuré la destruction de Comteville dans une chanson :

« Ils ont détruit les murs de Comteville, dit en pleurant le vieillard à son fils ; le villageois, l'habitant de la ville, chacun répète aux échos du pays : Ils ont détruit ces murs où notre enfance de l'amitié goûta les premiers fruits ; sous le marteau d'une avide opulence nous avons vu s'écrouler leurs débris... »

Daniel Parker, l'américain qui acheta et fit démolir le château de Crécy, s'offrit les restes du château de Comteville. Ayant de grosses dettes, il revendit en adjudication le domaine, en 1817, par moitié à deux propriétaires demeurant à Paris.

Les terres de Comteville furent rachetées par Demont-Ferrand, maire de Dreux de 1834 à 1838. Il reconstruisit un château beaucoup plus modeste sur les ruines de l'ancien et reconstitua le parc. C'est ce manoir que l'on peut voir actuellement.

Au XIX^{ème} siècle, les Drouais avaient l'habitude de faire leur promenade dominicale vers Comteville qui était alors en pleine nature. La construction de la ligne de chemin de fer « Paris-Granville » en 1864 amputa une bonne partie du parc et coupa l'accès direct de Comteville à la ville. Les ponts de la nationale en 1960 et de la rocade vers 1980 isolèrent encore plus Comteville. L'accès au domaine est toujours un peu difficile malgré le percement de la rue du trait-d'union sous la ligne de chemin de fer.

Acheté par la ville de Dreux en 1980, le domaine de Comteville servit quelque temps comme centre aéré. Il abrita pendant une vingtaine d'années les voitures anciennes du Rétro mobile club Drouais. Actuellement, le domaine de Comteville est occupé par le Raid Aventure qui propose des parcours accrobranches tous niveaux dans le parc ainsi que des espaces pour réunions et séminaires.